

---

SEANCE DU 2 JUIN 2010

---

DÉCISION N° 2010/ 42 / ISUD / 3

---

PROJET D'INTERCONNEXION SUD DES LIGNES A GRANDE  
VITESSE EN ILE-DE-FRANCE

---

**La Commission nationale du débat public,**

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants et son article R.121-7,
  - vu la lettre de saisine du Président de Réseau Ferré de France en date du 30 mars 2010, reçue le 31 mars 2010, et le dossier joint relatif au projet d'interconnexion Sud des lignes à grande vitesse en Ile-de-France,
  - vu sa décision n° 2010/30/ISUD/1 du 5 mai 2010 décidant l'organisation d'un débat public et sa décision n° 2010/41/ISUD/2 du 2 juin 2010 nommant M. François PERDRIZET Président de la Commission particulière du débat public,
- 
- sur proposition de M. François PERDRIZET,
  - après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article unique :**

De nommer membres de la Commission particulière du débat public sur le projet d'interconnexion Sud des lignes à grande vitesse en Ile-de-France :

- Mme Michelle TILMONT,
- Mme Camille SAÏSSET,
- M. Olivier KLEIN.

  
Philippe DESLANDES